PRÉFÈTE DE LA MEUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Delphine STOCK
Service Economie Agricole

Bar-le-Duc, le 16 juin 2026

Contrôle des structures des exploitations agricoles ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET article L.331-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime

N° 55260060

LR avec AR n° : 2C 190 030 3240 6

GAEC DE L'HERMINA

Messieurs,

Vous avez adressé à mes services, le 31/03/2026, une demande d'autorisation d'exploiter des terres d'une superficie de **16 ha 62 a 40 ca** situées sur les communes de **BELLERAY** 11 ha 86 a 60 ca (parcelle ZC01) et **SOMMEDIEUE** 4 ha 75 a 80 ca (parcelles ZE06-38-39-40-41). Ces surfaces sont actuellement mises en valeur par le GAEC DE L'HERMINA.

Votre demande est dans le cadre de l'agrandissement de l'exploitation (régularisation).

Votre dossier, enregistré complet au 12/06/2026 sous le numéro 55260060, contient les pièces nécessaires pour débuter son instruction. Il sera instruit par les services de la DDT et fera l'objet d'une publicité en mairie et sur le site internet de la préfecture de MEUSE.

Je vous informe que, conformément à l'article R331-6 du code rural et de la Pêche Maritime, le préfet de région dispose d'un délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement du dossier complet pour statuer sur votre demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois, notamment en cas de concurrence.

Durant ce délai, des informations complémentaires peuvent vous être demandées.

A défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 12/10/2026, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter.** Dans ce cas, vous aurez la possibilité de solliciter une attestation auprès du service instructeur, conformément aux dispositions de l'article L.232-3 du code des relations entre le public et l'administration.

J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Territoires
La Responsable de l'Unité Politiques Foncières

Karine SAUER-GUYOT

Tél : 03.29.79.92.68
Mél : delphine.stock@meuse.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires de la Meuse
14 rue Antoine Durenne – CS 10501 - 55012 Bar le Duc Cedex